

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 4 MARS 2025

Le comité syndical s'est réuni le 4 mars 2025 à dix-neuf heures trente au SIDOMPE – Z.A. du Pont Cailloux – 4 Route des Nourrices à Thiverval-Grignon (78), sous la présidence de **M. Guy PELISSIER, Président du Sidompe.**

Date de convocation : 13 février 2025	Membres présents : 58
	Nombre de pouvoir : 4
Nombre de délégués en exercice : 114	Nombre total de vote : 62

Présents

C.A. VERSAILLES GRAND PARC : BAILLY : Caroline BOUIS ; BIEVRES : Hubert HACQUARD ; BOIS D'ARCY : Grégory FLAMERY ; FONTENAY-LE-FLEURY : Alain SANSON ; LE CHESNAY-ROCQUENCOURT : Violaine CHARPENTIER ; NOISY LE ROI : Marc TOURELLE ; VERSAILLES : Philippe PAIN.

SIEED : AUTEUIL-LE-ROI : Marie-Christine CHAVILLON ; BAZAINVILLE : Daniel FEREDIE ; BEHOUST : Guy PELISSIER ; BOINVILLIERS : Pascal PESCH ; BOISSY-SANS-AVOIR : Isabelle TRIFFAULT ; BOUTIGNY PROUAIS : Fabrice GEFFROY ; CIVRY-LA-FORET : Elie SETIAUX ; CONDE-SUR-VEGRE : Stéphane BLAIRON ; CRESPIERES : Michel ODDOS ; DAMMARTIN-EN-SERVE : Philippe ANDRIN ; FLEXANVILLE : François LIGNEY ; GALLUIS : Aurélie PIACENZA ; GAMBAISEUIL : Roland BOSCHER ; GROSROUVRE : Jacqueline LALANDRE ; HAVELU : Michel NEGARVILLE ; HOUDAN : Monique SAUL ; MERE : Alain COLOMBI ; LE MESNIL-SAINT-DENIS : Thierry MARNET ; MILLEMONT : Annie JOSEPH ; MILON-LA-CHAPELLE : Michel BEAUCAMP ; MITTAINVILLE : Maryline CAMBOULIVES ; MONTCHAUVEY : Jacques HALLUIN ; NEAUPHLE-LE-VIEUX : Denise PLANCHON ; ORGERUS : Dominique ARTEL ; OSMOY : Alain CHAMOIS ; PRUNAY-LE-TEMPLE : Jean-François BONNIN ; LA QUEUE-LEZ-YVELINES : Patrice RIO ; ROSAY : Bruno MARMIN ; SAINT-FORGET : Jean-Luc JANNIN ; SAINT-LAMBERT-DES-BOIS : Claude HELIE ; SAINT-LUBIN-DE-LA-HAYE : Nathalie BRANCO ; SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS : Anne DECARNELLE ; SAINT-REMY-L'HONORE : Christian PAVESIS ; TACOIGNIERES : Patrice LE BAIL ; THOIRY : Irène BOUVIER ; TILLY : Claude SAYAGH ; VICQ : Bernard JACQUES.

C.C. CŒUR D'YVELINES : BEYNES : Patricia CHARTON ; JOUARS-PONTCHARTRAIN : Willy BOYE ; NEAUPHLE-LE-CHATEAU : Antoinette ROUVERAND ; VILLIERS-SAINT-FREDERIC : Laurence BACLE.

C.C. GALLY-MAULDRE : CHAVENAY : Micha ACKERMANN ; MAREIL-SUR-MAULDRE : Judith JERUSALMI ; SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gérard PARFAIT.

SAINT QUENTIN EN YVELINES C.A. : LES CLAYES-SOUS-BOIS : Françoise BEAULIEU ; COIGNIERES : Christine RENAUT ; ELANCOURT : Bertrand CHATAGNIER ; MONTIGNY-LE-BRETONNEUX : Bruno BOUSSARD ; PLAISIR : Joséphine KOLLMANNBERGER ; LA VERRIERE : Affoh Marcelle GORBENA ; VOISINS-LE-BRETONNEUX : Jean-Michel CHEVALLIER.

Représentés

SIEED : ADAINVILLE : Jean-Marc RAIMONDO représenté par Elie SETIAUX (CIVRY-LA-FORET) ; GARANCIERES : Ghislaine LESADE représentée par Guy PELISSIER (BEHOUST).

C.C. CŒUR D'YVELINES : SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE : Bertrand HAUET représenté par Laurence BACLE (VILLIERS-SAINT-FREDERIC).

SAINT QUENTIN EN YVELINES C.A. : VILLEPREUX : Eva ROUSSEL représentée par Françoise BEAULIEU (LES CLAYES-SOUS-BOIS).

Absents et Excusés

C.A. VERSAILLES GRAND PARC : BUC : Jean-Christophe HILAIRE ; CHATEAUFORT : Etienne DUPONT ; JOUY-EN-JOSAS : François BREJOUX ; LES LOGES-EN-JOSAS : Olivier LUCAS ; RENNEMOULIN : Patrick LAINÉ ; SAINT-CYR-L'ECOLE : Kamel HAMZA ; TOUSSUS-LE-NOBLE : Muriel COSTERMANS ; VELIZY-VILLACOUBLAY : Pascal THEVENOT ; VIROFLAY : Jean-Michel ISSAKIDIS.

SIEED : ANDELU : Olivier RAVENEL ; AUTOUILLET : David BURELOUT ; BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL ; BAZOCHES-SUR-GUYONNE : Jean-Claude CLAIRET ; BOISSETS : Patrick BOUYSSOU ; BOURDONNE : Philippe LECOY ; COURGENT : Dominique BOTTIUS ; DANNEMARIE : Stéphanette LEBRUN ; DAVRON : Alexis HONGRE ; FLINS-NEUVE-EGLISE : Claude FERRACHAT ; GAMBAS : Bertrand NEVEUX ; GOUPILLIERES : Sophie MEIER ; GOUSSAINVILLE : Guillaume GRAFFIN ; GRANDCHAMP : Hervé RENAULT ; GRESSEY : Arnaud LEFEBVRE ; LA HAUTEVILLE : Philippe LELAIDIER ; HERBEVILLE : Véronique VERLEY ; LONGNES : Gilles DECOBERT ; MARCQ : Damien BISHOFF ; MAREIL-LE-GUYON : Jean Michel THIRANT ; MAULE : Hervé CAMARD ; MAULETTE : Thierry KORWACKI ; MONDREVILLE : Loïc BELLON ; MONTAINVILLE : Sébastien LEFRANCOIS ; MONTFORT-L'AMAURY : Patrick LEMAITRE ; MULCENT : Guy PELARD ; ORVILLIERS : Mickaël LETELLIER ; RICHEBOURG : Caroline MONTEL ; SEPTUEUIL : Yannick TENESI ; LE TARTRE-GAUDRAN : Frédéric DE LA RUE ; LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE : Françoise CHANCEL ; VILLETTE : Roland TROUSSEAU ; VILLIERS-LE-MAHIEU : Adrien FARE.

C.C. CŒUR D'YVELINES : SAULX-MARCHAIS : Thierry VALLET ; THIVERVAL-GRIGNON : Nadine GOHARD.

C.C. GALLY-MAULDRE : FEUCHEROLLES : Martine BRASSEUR.

SAINT QUENTIN EN YVELINES C.A. : GUYANCOURT : Ali BENABOUD ; MAGNY LES HAMEAUX : Laurence RENARD ; MAUREPAS : François LIET ; TRAPPES : Frédéric REBOUL.

C.A. SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE : L'ETANG-LA-VILLE : Claude CABOCEL ; MAREIL-MARLY : Jean-Bernard BISSON ; MARLY-LE-ROI : Cyril JARNET.

Monsieur le Président a ouvert la séance à 19h30 et a donné lecture de l'ordre du jour à savoir :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

2. INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT

2-1 DECISIONS

3. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

A – BILAN DE L'ANNEE 2024

B – LES FINANCES

C – LES INVESTISSEMENTS

D – INCINERATION DES BOUES DE STEP

D – ETAT DE LA DETTE

E – EVOLUTION DES EFFECTIFS

4. QUESTIONS DIVERSES

Sur proposition du Président, le Comité Syndical désigne Denise PLANCHON, déléguée du SIEED, pour la commune de Neauphle-le-Vieux, comme secrétaire de séance.

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024.

2-INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT

2.1 DECISIONS DU PRESIDENT

N°26/2024 DE SIGNER le devis concernant le remplacement des 11 hublots du couloir par des plafonniers LED avec la société S.N.M.E – 105, rue Gustave Eiffel – 76 330 PORT-JEROME-SUR-SEINE, d'un montant de 1 375,00 euros HT.

N°27/2024 DE SIGNER le devis de la société GNG Promotion– 26 rue Gay Lussac – 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE pour l'achat de 10 000 sacs à dos en plastique recyclé, d'un montant de 8 900,00 euros HT.

N°28/2024 DE SIGNER le devis de la société GOVA Distribution – 10 Rue Pierre Deloron – 92700 COLOMBES pour l'achat de 1 000 pots à crayons, 5 000 taille-crayons, 5 000 crayons à papier et 2 000 stylos en plastique, d'un montant de 10 182,20 euros HT.

N°29/2024 DE SIGNER un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour le suivi et le contrôle technique, administratif et financier de l'Unité de Valorisation Energétique ainsi que celui du Centre de Tri de Thiverval-Grignon avec la société ILINGENIERIE – 14 bis rue Auguste Neveu – 92500 RUEIL MALMAISON, pour une durée d'un an, renouvelable un an à compter du 01/01/2025 pour un montant de 31 980 euros HT (hors révision).

N°30/2024 DE SIGNER le devis de la société Outsideur – 39 Cité Industrielle – 75 011 PARIS d'un montant de 20 500,00 euros HT concernant la production du film sur les caractérisations des Ordures Ménagères.

DE SIGNER le devis de la société Outsideur – 39 Cité Industrielle – 75 011 PARIS d'un montant de 18 500,00 euros HT concernant la production du film sur les caractérisations des Emballages et Papiers.

N°31/2024 DE SIGNER le protocole d'accord relatif à une mission d'accompagnement liée au règlement général sur la protection des données (RGPD) permettant la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une durée de 4 jours par an, pour un montant d'intervention estimé sur les 3 années à 7 056 euros HT.

3 -DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L 2312-1, et L 5211-36) modifiées par l'article 107 loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE), un débat sur les orientations du budget (DOB) doit avoir lieu dans les 10 semaines précédant l'examen du Budget Primitif. La tenue de ce débat s'accompagne, désormais, de la production d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB). Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2025, Monsieur le Président a présenté les points essentiels préalablement transmis aux membres du comité.

DELIBERATION N° 2025/03/01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;
VU la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;
VU la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment l'article 107, créant de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales ;
VU le rapport sur les orientations budgétaires 2025 présenté par le Président ;

ENTENDU l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- 1°) **APPROUVE** le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025, annexé à la présente délibération.
- 2°) **CONFIRME** que le Débat d'Orientations Budgétaires 2025 s'est tenu, conformément à la réglementation en vigueur, au cours de la présente séance.

4-QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

La Secrétaire de séance


Denise PLANCHON

Thiverval-Grignon le 6 mars 2025



Le Président


Guy PELISSIER